

MENTION

MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

PARCOURS

CHEF D'OPERATION ET MAINTENANCE EN EOLIEN OFFSHORE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 32



Taux d'insertion
à 18 mois : 93%
à 30 mois : 97%

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 32



En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-TECHNICIEN DE MAINTENANCE ÉOLIEN

-INGENIEUR DE SERVICE

-AGENT MAITRISE D'EXPLOITATION / RESPONSABLE
CONTROLE

-RESPONSABLE GMAO

-CADRE RECEPTION CHANTIER ÉOLIEN

-CHARGE D'AFFAIRES

-CHARGE D'AFFAIRES PREVENTION SANTE
SECURITE

-INGENIEUR DE MAINTENANCE ET FIABILITE

-RESPONSABLE DE MAINTENANCE

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 27



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 26



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 28

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 32 %

Relations personnelles ou professionnelles 29 %

Suite à un stage 14 %

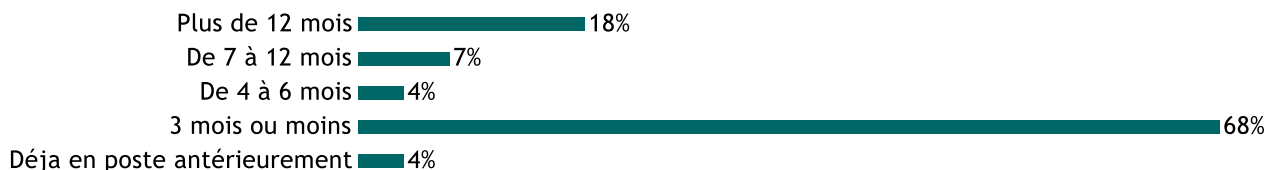
Candidature spontanée 11 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 7 %

Pôle Emploi, Apec 4 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 28



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 27



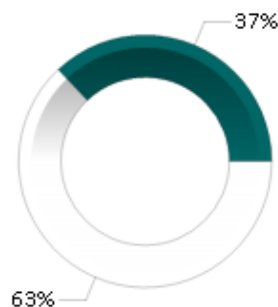
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

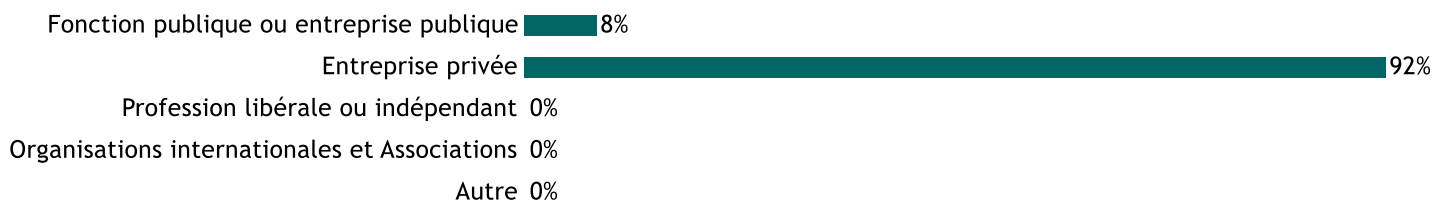
Nombre de réponse(s) : 27



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

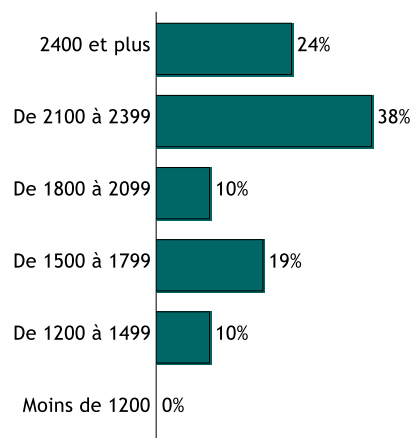
Employeur

Nombre de réponse(s) : 26



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 21



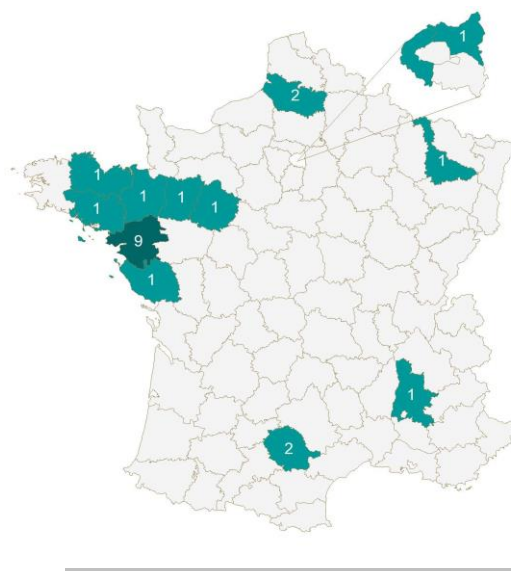
Salaire médian : 2183 euros

Salaire moyen : 2290 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 24



Emplois à l'étranger: 1